

# Secrétariat Général de l'Union du Maghreb Arabe

ATELIER PORTANT SUR L'ETUDE D'EVALUATION  
DE LA CONFORMITE ET DE L'INTEROPERABILITE DANS

LES PAYS DU MAGHREB

TUNIS DU 09 AU 11/12/2014

**LOTFI. SEBOUAI- Directeur de  
l'Infrastructure**

## APERCU SUR L'UMA

- **Création:** Signature du Traité le 17 /02/1989, entré en vigueur le 01/07/89.
- **Composition:** Algérie, Libye, Maroc, Mauritanie, Tunisie.
- **Structures:** Mise en place des structures nécessaires: C.P,M.A.E, SG permanent, comité de suivi ,
- **Commissions Ministérielles Spécialisées, Assemblée Consultative, Académie et Université maghrébines, Instance Judiciaire et Banque maghrébine ( en voie d'installation).**

### Les objectifs:

- ✓ Consolidation des rapports entre Etats et Peuples;
- ✓ Libre circulation des personnes, biens et services;
- ✓ Politique commune à tous les niveaux: international, économique, défense, culturel;
- ✓ Établissement de l'union économique maghrébine: Zone de libre échange, union douanière et marché commun.

### 1/ Harmonisation du cadre juridique et réglementaire des TIC dans les pays du Maghreb:

- La BAD a financé en 2011, dans le cadre du Fonds IPPF-NEPAD, une étude de faisabilité visant l'harmonisation de ce secteur stratégique dans l'espace maghrébin.

L'étude a identifié un nombre d'incohérences juridiques et réglementaires entre les systèmes existants dans ces pays et par rapport, également, aux bonnes pratiques connues sur la scène mondiale.

Elle a préconisé, par ailleurs, un certain nombre de solutions dont les plus importantes sont:

- ✓ Une harmonisation progressive et adaptée au modèle de chaque pays tout en œuvrant à un alignement progressif sur les standards européens;
- ✓ La création à court terme d'un groupe de travail pour coordonner et accompagner les pays concernés dans cette œuvre, lequel groupe évoluera pour devenir ensuite un comité d'experts chargé de la surveillance et le suivi de la mise en application du projet.

### ■ 2/ La réalisation et la sécurisation d'un réseau maghrébin de télécommunications à haut débit à base de fibre optique:

- Cette étude de faisabilité qui a été réalisée par l'UMA en 2011, à l'aide d'un financement du Fonds IPPF / NEPAD, a prévu deux scénarios de déploiement de la fibre optique:

Le premier concerne le raccordement terrestre reposant sur les réseaux existants dans chaque pays à travers la pose des FO le long des chainons manquants;

Le deuxième scénario prévoit la réalisation d'un câble sous-marin avec deux points d'atterrissage par pays;

Malgré que l'exécution de ce projet coutera environ 200 millions de dollars, le comité maghrébin de pilotage de cette étude a opté unanimement pour ce scénario

**- COMPTE TENU DE L'IMPORTANCE DE CE PROJET POUR L'AVENIR**

De la coopération économique maghrébine, l'UMA a introduit une requête au niveau de la BAD en vue d'organiser un séminaire de sensibilisation des divers partenaires du secteur notamment les acteurs publics, les autorités de régulation, le secteur privé et la société civile, de l'importance de la mise en œuvre des recommandations relatives à ce projet, considéré par l'UMA comme un support non négligeable de l'intégration de la région.

- Pour le moment l'UMA est en attente de la validation des résultats de ces deux études par le Conseil ministériel maghrébin chargé des postes et des TIC, afin d'entreprendre les démarches nécessaires pour la mise en oeuvre des schémas préconisés. Plusieurs bailleurs de fonds ont exprimé, dorés et déjà, leur disponibilité pour mettre en chantier ces deux projets.

**Merci pour votre aimable  
attention**